

**Quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil  
de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire,**

**Le lundi 12 mai 2025 à 19h Espace Quatre Cents, 100, quai Saint-  
André, salle 320 et en ligne.**

**PRÉSENCES**

**Membres avec droit de vote :**

M. Jocelyn Gilbert	Président (2027)
Mme Farrah Bérubé	Vice-Présidente (2026)
M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2027)
Mme Marie-Laure LeDuff	Administratrice (2027)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2027)
M. François Lefebvre	Administrateur (2026)
Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
M. Thomas Arsenault	Administrateur coopté (2026)

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M. Richard Samson	Directeur, SDC Port de Québec
M. Olivier Pignac-Robitaille	Coordonnateur, planification des services, RTC
Mme Laurie Vallières	Analyste en planification de services, RTC
Mme Émilie Tremblay-Potvin	Conseillère en affaires publiques, RTC
M. David Bérubé	Directeur de la Maison Dauphine
M. Michel Masse	Président du comité de Citoyens du Vieux-Québec

Trente-cinq personnes sont présentes en salle et dix personnes assistent en ligne à l'assemblée.

## Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée.**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
3. **Nomination des nouveaux dirigeants**
  - Poste(s) à coopter, si dépôt de candidatures
  - Poste à la présidence (obligatoire)
  - Poste à la trésorerie (obligatoire)
  - Poste au secrétariat (obligatoire)
  - Poste à la vice-présidence (non obligatoire)
  - Effets bancaires
    - Résolution
4. **Présentation : Drainage rue Sous le Cap** par Richard Samson, directeur général *SDC Vieux-Port de Québec*.
  - Résolution
5. **Présentation du RTC : Desserte et service dans le Vieux-Québec** Laurie Vallières, et Émilie Tremblay Potvin. Présence de Olivier Pignac-Robitaille.
  - Présentation et période d'échanges
6. **Présentation de la Dauphine : Mission, projets et enjeux de cohabitation** par David Bérubé, directeur général.
7. **Suivis et adoption des procès-verbaux** (*assemblée régulière du 10 mars 2025 et assemblée spéciale du 7 avril 2025*).
8. **Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc.**
9. **Période de questions et commentaires des citoyens.**

## **10. Dossiers du conseil de quartier**

- Résolution : Sécurité routière École Ursulines
- Résolution : Jury sélection des artistes de rue

## **11. Trésorerie**

- Budget, état des revenus et dépenses
- Autorisation et remboursement de dépenses

## **12. Fonctionnement du conseil d'administration.**

- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir
- Résolution : Adoption du calendrier d'assemblées
- Prochaine assemblée

## **13. Correspondance**

## **14. Divers**

## **15. Levée de l'assemblée**

## Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Nadia Leclerc et dûment appuyée par Guillaume Laurin.

3. Nomination des nouveaux dirigeants

- **Poste(s) à combler**

- M. Thomas Arsenault, citoyen résidant depuis plus de 30 ans dans le quartier et commerçant, dépose une candidature validée et dûment appuyée pour le **poste coopté** au sein du conseil de quartier. **Il est élu à l'unanimité.** Félicitations !

- Poste à la **présidence** : Jocelyn Gilbert, candidature proposée par Nadia Leclerc et dûment appuyée par Farrah Bérubé.

- Poste à la **trésorerie** : Nadia Leclerc, candidature proposée par Jocelyn Gilbert et dûment appuyée par Marie-Laure LeDuff.

- Poste au **secrétariat** : Mathieu Laroche-Casavant, candidature proposée par Jocelyn Gilbert et dûment appuyée par Claudia Benicelli.

- Poste à la **vice-présidence** : Farrah Bérubé, candidature proposée par Jocelyn Gilbert et dûment appuyée par Claudia Bennicelli.

- **Effets bancaires**

**RÉSOLUTION -CA-225-05-09-01 : Nomination de signataires.**

Il est résolu de nommer le président, Jocelyn Gilbert, le secrétaire, Mathieu Laroche-Casavant et la trésorière, Nadia Leclerc comme signataires officiels pour le conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire.

**PROPOSÉE PAR** Jocelyn Gilbert **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Farrah Bérubé.

**4. Présentation : Drainage rue Sous le Cap** par Richard Samson, directeur général *SDC Vieux-Port de Québec*.

### **Rapport sur l'état de la rue Sous-Le-Cap**

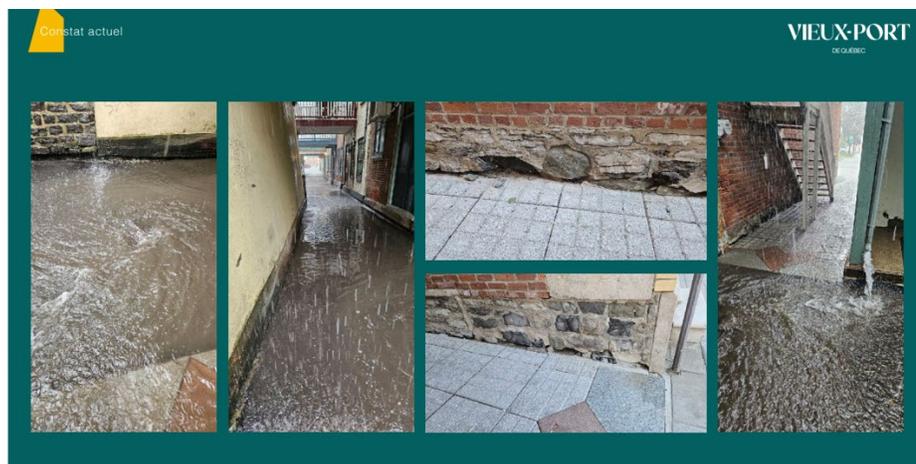
On a constaté des problèmes d'infiltration, de sécurité, d'esthétique. La rue Sous-Le-Cap est une rue patrimoniale et touristique très visitée, un fleuron du Vieux-Port.

Les interventions possibles ne se feront pas à court terme étant donné l'ampleur et la complexité des travaux à venir.

Une intervention esthétique, (comblers les nids-de-poule), pourra être réalisée à court terme. Ce sera une intervention d'urgence.

À moyen terme, les travaux nécessitent un budget conséquent

Le plus gros problème est l'écoulement des eaux : à la suite de pluies abondantes ou de la fonte des neiges, les propriétaires doivent demander des aides financières en raison de l'effritement de leur crépi ou de différents dommages sur leur bâtiment. Des bâtiments sur la rue St-Paul sont aussi touchés par cette problématique.



M. Samson souligne l'étroite collaboration avec la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc. La *SDC du Vieux-Port* continue de faire pression auprès de la Ville pour trouver une solution.

## **RÉSOLUTION-CA-25-05-12-02: Revitalisation de la rue Sous-Le Cap**

Les citoyens du secteur, appuyés par la société de développement commercial du Vieux-Port portent à l'attention de la Ville et du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, l'état de délabrement de certaines fondations des immeubles donnant sur la rue Sous-Le-Cap ainsi que le mauvais état des infrastructures.

À la suite de la présentation de M. Richard Samson, directeur général de la *SDC du Vieux-Port*, et en prenant en compte les considérations suivantes:

- Que les infrastructures de drainage sont nettement insuffisantes pour contenir les eaux provenant de la rue et de la falaise lors des fortes pluies.
- Que plusieurs immeubles subissent des infiltrations d'eau significative affectant d'autant l'état général des fondations
- Que la chaussée est fortement dégradée et que l'éclairage ambiant est nettement insuffisant.
- Que la rue est de plus en plus fréquentée par les millions de visiteurs qui visitent le Vieux-Québec et que leur expérience touristique s'en trouve fortement diminuée.

### **Il est résolu:**

- Que le conseil de quartier appuie la démarche citoyenne en cours afin que la Ville priorise le financement requis pour permettre les travaux de drainage, de réfection de la chaussée et de l'éclairage urbain afin de redonner à cette ruelle et à ses habitations l'environnement patrimonial qu'elle mérite.
- Qu'un programme de revitalisation de la ruelle soit développé afin d'aider les propriétaires dans l'entretien de leur fondation et dans la mise en valeur du caractère historique et patrimonial de cette rue unique.

- Que des solutions soient apportées à la suite d'éventuels travaux pour améliorer significativement la gestion des matières résiduelles.

**PROPOSÉE PAR** Farrah Bérubé **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

## **5. Présentation du RTC : Desserte et service dans le Vieux-Québec**

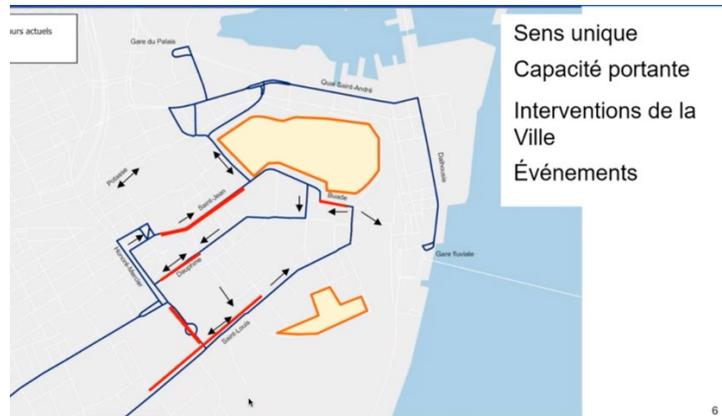
Laurie Vallières et Émilie Tremblay Potvin. Présence de M. Olivier Pignac-Robitaille

- **Présentation**

Le transport en commun reste une préoccupation des résidents. D'ailleurs, une résolution détaillée a été déposée sur la mobilité et le transport en commun lors d'une des assemblées du conseil de quartier.

### **1- Mise en contexte de la circulation dans le Vieux-Québec, par Laurie Vallières, RTC.**

Le RTC a pris connaissance des préoccupations et suggestions des citoyens du quartier en faisant la lecture de la résolution déposée précédemment. Le Conseil a exprimé le désir de dialoguer avec le RTC et d'être consulté en amont de modifications apportées aux trajets des autobus dans le quartier. Le RTC appuie la démarche présentée. Les problèmes de capacité portante sur la rue Dauphine ont entraîné des détours du parcours 11 ; des réaménagements sont aussi planifiés dans le Vieux-Québec comme sur la rue Buade; ces réaménagements supposeront eux aussi des détours. Sans compter les événements qui occasionnent des changements aux parcours existants. Lors de la tenue de ces activités, la communication en temps réel devient difficile. Le temps de trajet peut devenir aussi plus long que prévu. Les options de desserte restent limitées. Le RTC est conscient de la confusion et de la frustration créées.



Le RTC reçoit plusieurs demandes des clients pour l'amélioration du réseau. La société n'a pas d'influence sur les décisions de la Ville ; le réseau de transport doit s'adapter ou s'ajuster. Par exemple, le secteur D'Youville génère une part très importante de l'achalandage des Parcours 11 et 25 dans le secteur. Il s'agit également d'un lieu de correspondance. L'ajout de plus petits véhicules de transport en commun nécessiterait une bonification de la fréquence inefficace (*effet train-trou, requis élevé en ressource*).

## 2- Participation citoyenne amorcée par Émilie Tremblay-Potvin

En cours :

- a) Évaluation des contraintes et des besoins
- b) Démarche de participation publique
- c) Entrée en vigueur en 2026 d'une desserte plus stable et concertée avec le milieu.

Cette présentation est un premier pas de consultation et d'ajustement pour répondre le plus possible aux besoins des résidents et des usagers. Cette main tendue jette les bases de la collaboration.

- Période d'échanges
  - Les recommandations ne seront pas livrées ce soir car le RTC travaille sur un échéancier qui sera ensuite partagé avec le conseil de quartier.

- Certains des enjeux soulevés relèvent de la Ville; la collaboration et la concertation avec les instances de la Ville pourraient être renforcées. Lors des réaménagements ou d'événements particulier, il serait intéressant que la Ville et le RTC se concertent pour discuter des enjeux de desserte. C'est du ressort de la Ville d'impliquer le RTC. Il y a aussi un désir de bonifier l'offre dans le Vieux-Québec, comme l'emploi de petits véhicules sur de plus petits parcours.

Le RTC est ouvert à ces suggestions ou tout autre scénario pertinent. Ce point pourra être soulevé à nouveau lors de la rencontre avec les instances du *Bureau des Grands Événements*.

- Mathieu Laroche-Casavant, administrateur, se dit déçu, car il avait besoin de plus d'information et de clarté. La déviation du parcours 11 à Place D'Youville ajoute en temps au trajet. Peut-on placer un arrêt rue Dauphine au lieu de dévier? Mme Tremblay-Potvin rappelle l'impossibilité de circuler sur Dauphine en raison de la capacité portante et affirme qu'il est plus convivial d'être sur le lieu de correspondance, à même le terminus d'Youville. Mathieu croit que les usagers aimeraient mieux sauver du temps.

- On propose d'étendre la consultation aux quatre secteurs du quartier (*Colline parlementaire, Cap Blanc, Vieux-Québec intramuros, Vieux-Québec extramuros*), qui ont des attentes différentes et d'offrir la consultation en ligne pour ceux et celles qui ne peuvent pas se déplacer. Tous les usagers sont importants et méritent une desserte adéquate. À noter, la vitesse de certains autobus sur la rue D'Auteuil. Invitation à signaler les problèmes de sécurité au service à la clientèle de la société de transport.

- Commentaire : plusieurs personnes se rendent directement au carré d'Youville pour prendre leur parcours; le nombre d'usagers à ce terminus peut donc être faussé par les personnes qui font le choix de s'y rendre à pied. En tenir compte dans la prise de données.

Certains services ont été perdus, comme le parcours 7 qui s'arrête au carré d'Youville. Le traversier n'est pas desservi par les Métrobus. Réflexion à poursuivre.

- Il serait pertinent d'organiser une consultation sur les dessertes et changements de parcours pendant et après l'installation du tramway.

Des équipes s'occupent d'un réseau de transition. Pour l'instant, les échéanciers ne sont pas tout à fait définis. Des équipes pourront consulter la population.

- On propose de faire la promotion des parcours possibles en bus lors des événements ; cela contribuerait à désengorger le Vieux-Québec.

- Le RTC réalise un bon coup lors du FEQ (*Festival d'été de Québec*). On aimerait que le même service soit offert lors du *Marché de Noël*. Appliquer le même traitement de desserte à tous les événements. Inviter la fréquentation de l'autobus au lieu de couper le service.

- Plusieurs demandes pour l'utilisation et l'intégration d'autobus plus petits ont été déposées. Les circuits plus courts pourraient desservir les quartiers centraux, permettant aux usagers de fréquenter les commerces en basse-ville et en haute-ville.

- La SDC du Vieux-Port a commandité une navette haute-ville/basse-ville qui a connu beaucoup de succès lors du Carnaval. On a répété l'expérience pour la période des fêtes, mais la promotion déficiente de ce service a entraîné une baisse de fréquentation de 90 %. **Le Vieux-Port sera toujours présent pour promouvoir le transport en commun.**

- Un citoyen présente sa préoccupation de la congestion, de la diminution du service RTC, de coût élevé des vignettes et des contraventions et du peu de place donnée à l'automobile. **La conseillère rappelle un désengagement du gouvernement en transport et mobilité durable laissant aux villes le soin de palier à ce manque à gagner.**

**Lors de la tenue d'événements, il faut trouver une solution équilibrée. Plus de services suppose plus de coûts; de même, d'offrir une fréquence dans une zone souvent fortement achalandée peut être difficile. La Ville reconnaît le besoin d'une plus grande desserte et les frustrations qu'entraînent l'interruption des services. Elle invite les citoyens à participer à la consultation du RTC. Elle rappelle qu'il est important de ne pas mélanger les mesures d'apaisement de la circulation avec les décisions prises par le RTC.**

## 6. Présentation de la Dauphine : Mission, projets et enjeux de cohabitation par David Bérubé, directeur général par intérim.

- Présentation de la [Ressource](#)

### 1. Mission :

Aider les jeunes entre 12-35 ans en situation d'itinérance ou sur le point de l'être, fondée en 1992, par un Jésuite.

Ses valeurs :

- Accueil et ouverture à l'autre
- Humanisme
- Inclusion
- Autonomisation

### 2. Services :

La *Dauphine* offre un local ouvert tous les jours qui est un milieu de vie. Les jeunes ont accès à Internet et ne peuvent pas consommer sur place mais ils sont acceptés tels qu'ils sont. Ils peuvent venir avec leur animal de compagnie. On reconnaît leur attachement fort à leur animal et on utilise souvent cette porte pour intervenir. Des services de santé sont offerts par une infirmière. On y retrouve aussi un service alimentaire qui a pris beaucoup d'ampleur cette année (11 580 repas). Le programme « *Jeunes en action Dauphine* » aide les participants à reprendre pouvoir sur leur vie. Des intervenants sont sur place pour les aider à se procurer des documents officiels, leur offrir de l'aide au logement. La *Dauphine* se transforme le soir en hébergement d'urgence et accueille de 9 à 12 jeunes pour la nuit. Le volet *École de la rue* se trouve au 3<sup>e</sup> étage et permet à 27 jeunes de poursuivre ou terminer leur éducation. On offre aussi une formation en aide-toiletage pour les animaux de compagnie. Les résidents peuvent se pourvoir de ce service contre une contribution volontaire. Finalement, du soutien juridique, des informations sur la santé sexuelle sont disponibles. Un volet LGBTQ+ s'est ajouté pour accompagner la transition de genre.

- **Enjeux de cohabitation**

L'itinérance est en augmentation. La présence de jeunes en situation d'itinérance et leur comportement peuvent créer un sentiment d'insécurité chez les résidents. *La Dauphine* a engagé Noémie comme intervenante de proximité ; son territoire s'étend au territoire partagé et elle s'assure que la cohabitation est harmonieuse. Une *Brigade de rue* fait le ménage autour de la Ressource en échange d'une compensation monétaire. Un projet à venir permettra plus d'accès aux sanitaires et à des casiers extérieurs et intérieurs. Les services de toxicomanie sont présents à la *Dauphine*.

Les jeunes démontrent un intérêt pour les projets présentés et à venir. Des travaux communautaires pourraient être offerts ; service accompagné de déneigement, par exemple. La Ressource souhaite, par ses projets, créer un lien positif avec le voisinage. Lorsque ce lien est créé, s'installe alors le respect.

Les règlements à l'interne sont appliqués de façon systématique. On souligne le mauvais comportement mais on reste dans l'accueil.

Un projet d'hébergement transitoire (27 logements avec services) est en travail. Les détails pourront être partagés dans une autre rencontre.

Le Conseil remercie la *Dauphine* pour sa collaboration et son écoute. Mathieu Laroche-Casavant qui siège à la Table de concertation pour la cohabitation du *CIUSS*, souligne l'importance de la mission de cette ressource. Deux opérations « Portes-Ouvertes » ont eu lieu et pourraient se répéter pour accueillir de petits groupes de citoyens. Les jeunes aimeraient rencontrer les résidents.

Il serait intéressant que les membres du comité de cohésion sociale amorcent un dialogue avec les jeunes et reçoivent leurs commentaires. Il faut rester loin des tensions et des confrontations.

#### Commentaires et questions du public

- Un résident de la rue Ste-Ursule constate des rassemblements de jeunes tous les soirs à la belle saison, autour de *la Dauphine* et à la porte St-Jean. Ils font du bruit et du

grabuge, consomment jusqu'aux petites heures du matin. On constate aussi la présence de vendeurs de drogues. Parfois, la sécurité des passants est en jeu et des projectiles sont lancés du haut de la porte St-Jean. Le résident aimerait que les jeunes soient déplacés ou mieux encadrés. Il constate une recrudescence depuis les trois dernières années.

M. Bérubé est désolé de la situation et propose de faire une sensibilisation auprès des jeunes. Il reste un travail de répression ou de surveillance à faire qui ne relève pas de la *Dauphine*. Déplacer les jeunes, ne fera que déplacer le problème ailleurs. Une discussion sera amorcée. *La Dauphine* ferme ses portes à 20h. Le directeur propose de rencontrer les policiers pour planifier une action conjointe. Il serait bon d'inviter des représentants de la police à la Table de concertation cohabitation et cohésion sociale du *CIUSS*.

D'autres personnes fréquentent les abords de la *Dauphine* et peuvent contribuer au désordre. Il y a aussi des jeunes qui habitent hors du quartier qui choisissent de se retrouver à la porte St-Jean. Parfois les ressources de personnes désaffiliées attirent d'autres individus de mauvaise influence.

Mathieu et Nadia prendront en note les coordonnées du résident pour faire le suivi.

- Le *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* a proposé, lors de la dernière table de concertation du *CIUSS*, de poser des gestes en collaboration avec les forces policières pour éviter que l'enjeu ne devienne plus problématique.

**7. Suivis et adoption des procès-verbaux** (*assemblée régulière du 10 mars 2025 et assemblée spéciale du 7 avril 2025*).

L'adoption des procès-verbaux de mars et de l'AGA est **PROPOSÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

## 8. Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc.

- La côte de la Montagne en montée sera fermée pour plusieurs mois en raison d'un chantier privé.
- Du 11 au 13 mai, il y aura asphaltage sur la rue D'Auteuil entre les rues Richelieu et Ste-Anne.
- Des mesures de sécurisation dans le secteur du Vieux-Port, Cap Blanc et Petit Champlain permettront de faire baisser la vitesse à 40 km/h.

- Installation de six panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse
- Marquage de la limite de vitesse sur la chaussée sur le boulevard Champlain (direction nord) et la rue Dalhousie (direction sud)



Le nombre d'heures d'opérations radar sera augmenté dans le secteur du Cap Blanc. Jusqu'à présent, on a consacré 56 000 minutes à des opérations radar; on a observé une diminution de l'émission de constats d'effraction. La présence plus soutenue de radars permet une diminution de la vitesse. La Ville a mis en place une signalisation accrue indiquant le camionnage de transit et un contrôle plus serré de la circulation de camions lourds dans le quartier du Cap Blanc. Les livraisons locales restent permises.

## - Sécuriser le passage piéton photo

### Zone de sécurité

- Création d'une zone sécurisée temporaire sur le trottoir situé sur le coin nord-ouest de l'intersection de la rue Dalhousie et du Marché-Finlay pour sécuriser l'attente des piétons lorsque le feu de circulation est au rouge



- Ajout de panneaux de signalisation pour identifier le site patrimonial à la hauteur du bâtiment *Le Marinier*, dans le quartier St-Roch avant les bretelles d'autoroute et à la Place Royale.

- La plantation d'arbres réduit le champ de vision et entraîne une réduction spontanée de la vitesse automobile. C'est ce qui est souhaité sur le boulevard Champlain. L'ouest du Cap Blanc est un site propice à une telle plantation. Ce projet pourra être réalisé à court terme.



- Une manifestation de camionneurs est prévue le 11 mai. La Ville reste à l'affût.
- Les travaux prévus par *Parcs Canada* sur la rue Des Remparts seront réalisés à l'été. La conseillère a demandé aux instances de *Parcs Canada* de venir rencontrer le conseil de quartier.
- Les toilettes publiques du carré d'Youville sont gérées par les *Loisirs du Faubourg*. Leur ouverture dépend des budgets disponibles. Toutefois, les toilettes seront ouvertes jusqu'au 31 octobre, cette année. Bien sûr elles resteront disponibles lors de l'ouverture de la patinoire.
- Les 22,23,26 27 mai, les résidents des secteurs qui deviennent piétonniers pourront se procurer une vignette afin de pouvoir circuler en voiture dans la zone désignée. Le déploiement des zones piétonnes sera le 2 juin. Certains bollards seront installés avec deux semaines de retard (*délai de livraison*). Des clôtures en fer forgé seront installées en attendant.

## **9. Période de questions et commentaires des citoyens.**

- Un résident du Cap Blanc aimerait l'installation de dos d'âne plus allongés sur la rue Champlain et près des escaliers pour assurer la sécurité des jeunes familles. La conseillère a déjà reçu plusieurs demandes à cet effet et propose au Conseil de rédiger une résolution en ce sens.
- Le président du *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* souhaitait que les toilettes du Carré d'Youville soient ouvertes à l'année. Une portion du budget pourrait être investi dans ces toilettes. Ces sanitaires bénéficieront autant aux gens du quartier qu'aux touristes. L'organisme *Loisirs du Faubourg* a offert d'en faire la gestion à l'année. L'accès à des toilettes fait partie d'un élément de solution pour améliorer la cohabitation et la cohésion sociale.
- Afin de réduire les bouchons sur la côte de la Montagne, il est suggéré de placer un panneau informatif à la hauteur de la côte Gilmore.

- Lors des travaux de la rue Ste-Famille, un artéfact a été perdu, car la cavité qui abritait un « gratte-pied » patrimonial a été bouchée. C'est dommage.

-Il n'y a pas eu de nouveau quant à l'émission d'une vignette saisonnière (mai à octobre).

Le citoyen répète sa préoccupation de l'augmentation des coûts des contraventions, des vignettes de stationnement, à laquelle il ajoute la contrainte de circulation occasionnée par l'empiètement de certains restaurants sur la voie automobile lors de l'installation des terrasses.

Finalement, il critique la Ville sur sa gestion, souligne la hausse du coût de la vie et du logement.

La conseillère répond que plusieurs facteurs peuvent bloquer une voie, notamment la livraison.

Elle reconnaît qu'il y a eu des augmentations de coûts. Il est important de respecter le code de la sécurité routière pour éviter les contraventions.

L'administration Marchand a triplé les montants consacrés au logement social et doublé ceux consacrés à la lutte à l'itinérance et aux organismes de répit. Elle comprend le désaccord du citoyen et respecte son opinion sur la mobilité mais, ne prend pas la critique quant au logement abordable et au coût de la vie. La Ville a dû puiser dans son budget pour compenser les coupures des gouvernements.

- *L'Oasis*, projet de la SDC du Vieux-Port de Québec, a reçu la subvention attendue.

- On connaît des problèmes de graffitis surtout à la haute-ville. Peut-on prévoir un budget pour initier un projet en collaboration avec la *Dauphine* pour nettoyer les graffitis indésirables?

En ce moment, c'est le Carrefour jeunesse-emploi qui administre le programme « *GraphiCité* ». Ce pourrait être toutefois une bonne suggestion puisque de nombreux édifices sont graffités.

- Mélissa rappelle que les travaux rue des Remparts sont initiés par *Parcs Canada*; ce ne sont pas des travaux sur les infrastructures de la Ville.

À part le projet pour relier la Côte du Palais à la piste cyclable vers la basse-ville, le déploiement de la chaussée cyclable intramuros est au statu quo. Cependant, le quartier latin est sous la désignation « Voies partagées ». La largeur des rues rend difficile l'implantation d'une piste cyclable dédiée qui respecte les normes et permet aussi la présence de trottoirs. La Ville respecte les constats du rapport Murphy.

## **10. Dossiers du conseil de quartier**

### **RÉSOLUTION-CA-25-05-09-02 : Programme de subvention de sécurité routière de la ville de Québec autour des écoles.**

CONSIDÉRANT QUE le programme actuel de subvention de sécurité routière autour des écoles limite les financements principalement aux activités de sensibilisation, sans tenir compte de la diversité des besoins spécifiques des quartiers ;

CONSIDÉRANT QUE le quartier du Vieux-Québec, en tant que site patrimonial d'importance, présente une concentration exceptionnelle de véhicules, de piétons, de livraisons commerciales, d'autobus et accueille plus de 4,3 millions de visiteurs annuellement, ce qui crée des enjeux uniques en matière de sécurité routière ;

CONSIDÉRANT QUE chaque quartier et chaque école de la Ville de Québec possède des particularités qui requièrent des interventions adaptées et parfois matérielles ou structurelles, non prévues dans le cadre actuel du programme ;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire demande à la ville de Québec de revoir les modalités du programme de subvention de sécurité routière autour des écoles afin d'y intégrer davantage de flexibilité et de permettre le financement d'un éventail plus large d'initiatives adaptées aux réalités spécifiques des milieux locaux.

**PROPOSÉE PAR** Farrah Bérubé **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Claudia Bennicelli.

**RÉSOLUTION-CA-25-05-09-03: Jury sélection des artistes de rue**

- ATTENDU QUE le secteur du Vieux-Québec est un site patrimonial reconnu et très fréquenté par les citoyens, les commerçants et les visiteurs locaux et internationaux;
- ATTENDU QUE la présence de musiciens de rue contribue à l'animation culturelle du secteur, mais peut également soulever des préoccupations quant à la qualité, la diversité, la cohabitation et le respect des règles;
- ATTENDU QUE le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et le Comité des Citoyens du Vieux-Québec souhaitent favoriser une vie de quartier harmonieuse et respectueuse de toutes les parties exprimées;
- ATTENDU QUE plusieurs citoyens et commerçants ont exprimé le souhait d'assurer une meilleure harmonisation de ces prestations avec le caractère patrimonial et résidentiel du Vieux-Québec;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire et le Comité des Citoyens du Vieux-Québec demandent au Bureau des grands événements (BGE) de la ville de Québec de revoir l'ensemble des musiciens de rue du permis 1 par le jury avant le début de la saison estivale 2025, comme mentionné précédemment dans la **RÉSOLUTION 25-CA-03-10-02.**

**PROPOSÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

## 11. Trésorerie

### - Budget, état des revenus et dépenses

Solde total au compte en date du 30 avril 2025 : 11 927,85 \$

- 970,81 \$ pour le projet Vision
- 1368,18 \$ pour SR
- 1038,86 \$ pour le fonctionnement
- 8550,00 \$ pour la consultation citoyenne

Entrée/sortie d'argent, avril 2025

- 8550,00 \$ subvention Ville de Québec pour projet spécial de consultation citoyenne
- 2,95 \$ frais fixes d'utilisation

### - Autorisation et remboursement de dépenses

#### **RÉSOLUTION - CA-25-05-09-04 : Frais de secrétariat**

Approuver le paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la présente assemblée au montant de 125 \$ à Mme Hélène Dion.

**PROPOSÉE PAR** Nadia Leclerc **ET D'UNEMENT APPUYÉE PAR** Marie-Laure LeDuff

#### **RÉSOLUTION-CA-25-05-09-05 : Projet de sécurité routière.**

Approuver le paiement de 1368,18\$ (*facture no INV-25004*) à Mme Marilou Bergeron, graphiste, pour la réalisation de divers contenus graphiques (documents, déclinaisons pour les médias sociaux) qui serviront à informer, sensibiliser les parents et futurs parents sur les différentes règles et les modalités de sécurité pour les entrées et sorties des élèves dans le cadre du projet de sécurité routière, projet en collaboration avec le comité de parents de l'École des Ursulines de Québec.

**PROPOSÉE PAR** Nadia Leclerc **ET D'UNEMENT APPUYÉE PAR** Farrah Bérubé.

## **12. Fonctionnement du conseil d'administration.**

- Consultations publiques ou séances d'information publique :
  - Deux demandes d'opinion à venir le 9 juin. Une de ces demandes portera sur l'occupation du bâtiment *Le Marinier* sur le boulevard Champlain.
  - Présence du Bureau des grands événements lors de l'assemblée du 9 juin.

- Adoption du calendrier d'assemblées

Les informations ne sont pas disponibles en raison de l'absence de Mme Hélène St-Pierre. Les administrateurs souhaitent conserver le cycle du deuxième lundi. Le calendrier sera présenté et adopté à la prochaine assemblée.

- Prochaine assemblée le 9 juin à 19h.

## **13. Correspondance aucune**

## **14. Divers**

Annonce : le 20 mai, le Comité de Citoyens du Vieux-Québec tiendra son assemblée générale annuelle (AGA), à 19h, au *Cercle de la Garnison*. Invitation à tous.

## **15. Levée de l'assemblée 9h29.**